

L'Écho des Chibottes

Bulletin Municipal n°96 - Juin 2018



VUE AÉRIENNE :
DÉPART EN MONTGOLFIERE DU STADE DE VALS

Vals-près-Le Puy



www.valspreslepuyl.fr

PUBS

EDITO

2018 des projets pour l'avenir de notre Commune

Chères valladières, chers valladiers,

Depuis quatre ans, notre équipe municipale s'implique quotidiennement pour le développement de notre Commune. C'est avec détermination que les élus et les agents communaux œuvrent pour concrétiser les projets inscrits à notre plan de mandat, améliorer le cadre de vie, entretenir les bâtiments publics et contribuer à la dynamique de la vie locale.



Ce 1^{er} semestre a été rythmé par le vote, après propositions et débats, à l'unanimité du budget communal. Le programme pour 2018 est ambitieux, tant sur la maîtrise du budget de fonctionnement que sur la poursuite de l'expansion de notre territoire à travers le budget d'investissement.

Ainsi, les dépenses réelles de fonctionnement baissent de 2,75% en 2018 ce qui signifie que nous allons poursuivre les économies notamment sur nos achats (fournitures, assurances, etc). Afin de continuer à accompagner la vie locale, le montant total des subventions aux associations est maintenu à hauteur de 47 477€. En termes de recettes, on note une stabilité globale des dotations de l'Etat. En effet, les mesures de réduction de la dotation globale de fonctionnement pratiquées ces dernières années sont remplacées par un pilotage par l'Etat des finances publiques locales (évolution des dépenses de fonctionnement limitée à 1,2% par an en moyenne, etc). Seules les 340 plus grandes collectivités sont concernées mais il s'agit d'un cadrage général vers lequel il faut tendre. Compte tenu de ces différents éléments de contexte, il n'y aura pas de hausse des taux de la fiscalité communale en 2018.

Pour le budget d'investissement d'un montant de 1M d'euros, ont été inscrits les projets que nous prévoyons de concrétiser en 2018, principalement la finalisation du pôle multi-activités et la réfection complète de la rue du 8 mai 1945.

En souhaitant que cette présentation des grandes lignes du budget vous permette d'appréhender notre volonté de gestion efficiente et notre détermination à vous apporter un service public de qualité.

Alain ROYET
Maire de Vals-près-Le Puy

SOMMAIRE

Enfance et Social P. 4-5

Vie municipale et brèves P. 6-9

Finances communales P. 10

Animations et vie locale P. 11-18

Travaux & environnement P. 19-22

État Civil P. 23

Bulletin Municipal de Vals-Près-Le-Puy

Rédaction - Photos - Diffusion :
Mairie de Vals-Près-Le-Puy

Conception - Compo - Régie :
Aux Créations Locales • Antenne AUVERGNE
5, côte Tirebœuf - 43700 Brives Charensac
Tél. 04 63 75 00 10
auxcreationslocales@gmail.com
Siège social : Firminy - SASU ZEPHIR
R.C.S. Saint Etienne 802 987 511 000 10

Dépôt légal : à parution. Reproduction même partielle interdite. L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire. Les textes et les photos sont fournis par la Mairie et n'engagent que celle-ci.

RESTEZ INFORMÉS

www.valspreslepuy.fr

Un site dynamique et actualisé, qui vous permet de suivre les actualités de votre commune !



Contact Mairie de Vals
Tél. : 04.71.05.77.77

mairie@valspreslepuy.fr

Horaires : du lundi au jeudi
8H à 12H et 13H30 à 17H30
le vendredi de
8H à 12H et 13H30 à 16H30

ECOLE MATERNELLE FAIRE DES MATHS TOUT EN S'AMUSANT...

Faire des maths tout en s'amusant était l'objectif de la journée particulière qui s'est tenue le mercredi 21 mars 2018 à l'école maternelle publique de Vals Près Le Puy. En effet, l'équipe enseignante a reconduit son opération « matin-maths » dans le cadre de la semaine nationale des mathématiques.

Les élèves de moyenne et grande section ont donc joué à divers jeux mathématiques pour travailler les nombres et pour explorer les formes et les grandeurs. Par ailleurs, les 36 élèves de grande section sont allés plus loin, puisqu'ils avaient à résoudre 14 problèmes différents dans un temps limité. « Nous avons constitué des doublettes d'élèves. Avec le peu de temps dont ils disposaient, ils étaient obligés de coopérer pour résoudre les problèmes sélectionnés. Comment réaliser un puzzle de 54 pièces avec lequel ils n'avaient jamais joué auparavant, sans mettre en place des stratégies de coopération et trouver rapidement des procédures de réalisation efficaces ? Pour nous, ce genre d'opération



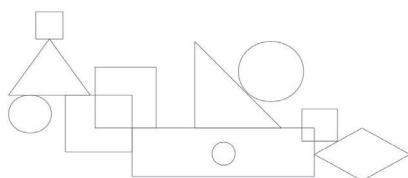
revêt une grande importance. Notre projet d'école comporte un axe fort sur la bienveillance et la coopération à l'école. Aujourd'hui, nous avons vu des élèves s'écouter, débattre et chercher ensemble la bonne réponse pour gagner le plus de points » explique Dominique Masson-Huet, Directrice de l'école.

Cette matinée a été suivie par les étudiants de l'ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education) du Puy en Velay. Cela a permis, à ces enseignants du premier degré, de pouvoir observer les stratégies et les procédures mises en place par les élèves, le jeu tenant une place importante dans les programmes de maternelle.

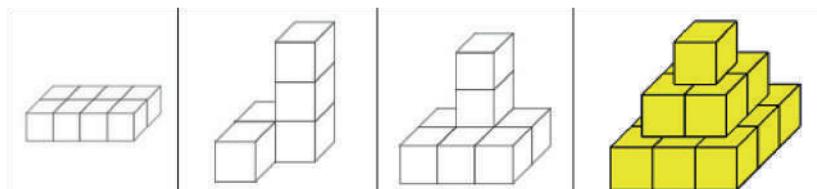
Si vous voulez également tester vos connaissances, voici quelques problèmes soumis aux élèves :

4 doublettes ont trouvé la solution en dessinant, gommant, barrant...

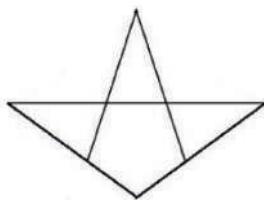
Combien voyez-vous de carrés ?



Combien il y a t-il de cubes ?

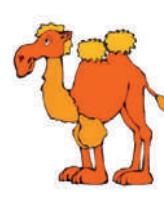


Combien voyez-vous de triangles ?



Dans un troupeau composé de chameaux (2 bosses) et de dromadaires (1 bosse), on compte 12 têtes et 20 bosses.

Combien y a-t-il de dromadaires ?



Chameau

Dromadaire

LA CHASSE AUX OEUFS DE PÂQUES

Les enfants de la commune ont pu participer à la traditionnelle « chasse aux oeufs » qui s'est déroulée le 1er avril, dimanche de Pâques.

Environ 90 bambins se sont mis à la recherche des oeufs en chocolat, dissimulés au préalable sur le forum du centre culturel André REYNAUD.

Après un partage équitable des goûters, boissons et friandises récoltées, les parents ont pu se retrouver autour d'un apéritif offert par la municipalité.

Elisabeth Lyotard

Adjointe à la culture et à la communication



LE REPAS DES AÎNÉS



Après l'accueil des invités par Mr le Maire, Mme Malartre, 1ère adjointe et Mr Boléa conseiller départemental, les festivités ont pu commencer, le dimanche 28 Janvier 2018 à l'occasion du repas des Ainés.

A l'instar des précédentes années, de très nombreux valladiers et valladières (dont 9 nonagénaires) s'étaient donnés rendez-vous pour partager ce moment de convivialité, très attendu.

Cette année, les participants ont pu déguster un repas, préparé par Monsieur DERAIL, traiteur à Rosières, tout en profitant de l'animation musicale, proposée par Messiers Robert BAYLOT, Accordéoniste, Félix MOULEYRE à la batterie et Michel MACHABERT au chant.

Mme Danielle MALARTRE
Adjointe aux Affaires sociales
Conseillère Communautaire

**PROCHAIN
REPAS DES AINÉS 2019**



**Le Dimanche
27 Janvier 2019**



RENCONTRE AVEC L'ASSISTANTE SOCIALE DE SECTEUR

Les mardis après-midi à la maison de quartier du Val vert. **Les jeudis matin**, Hôtel de ville de Vals près le puy.
Prendre RDV auprès de la Direction de la Vie Sociale au Conseil Départemental au

04 71 07 44 21

VIE MUNICIPALE ET BRÈVES

LA FIBRE OPTIQUE VA ARRIVER À VALS

Les travaux vont être réalisés sur la commune de Vals courant 2018 comme prévu par la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay.

L a fibre, en quelques mots : la fibre optique FTTH constitue le bras armé privilégié pour amener le très haut débit, mais d'autres technologies permettent déjà un accès très haut débit, et sont complémentaires au réseau FTTH (notamment la fibre FTTLA, le Wimax, le VDSL2, la 4G, etc).

TRAVAUX

- Installation des locaux techniques et des armoires de rues (dans les semaines à venir)
- Déploiement de la fibre : en aérien (sur les poteaux existants) ou en souterrain (dans des fourreaux existants ou dans de nouvelles tranchées) ;

Pour réduire les coûts et les délais, environ 90% de la fibre déployée empruntera les réseaux électriques et téléphoniques existants.



Rencontre entre Élus et Orange en charge des travaux de déploiement de la fibre optique.

ARRIVÉE DES OPÉRATEURS

- Commercialisation du réseau auprès des opérateurs
- Activation des services.

RACCORDEMENT DE VOTRE LOGEMENT

Souscription d'une offre auprès d'un des opérateurs présents.

- Installation de la fibre dans votre logement (pose d'une prise terminale optique)

Les habitants de la commune de Vals près Le Puy devraient pouvoir bénéficier de la fibre optique d'ici début 2020.

Philippe JOUJON

Conseiller Municipal Délégué
Conseiller Communautaire.

INFORMATION UTILE

DEMANDES DE CNI ET PASSEPORTS

se font désormais UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS :

LUNDI de 08h00 à 11h30

MERCREDI de 08h00 à 11h30
et de 13h30 à 17h00

JEUDI de 13h30 à 17h00

Prendre contact au
04.71.05.77.77



Dès maintenant
DANS MON DÉPARTEMENT
la carte d'identité
à portée de clic !

L'État simplifie mes démarches
dans mon département !

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemandecni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente ou guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je reçois ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

* Liste des espaces équipés de bornes dispositif disponible sur le site de ma préfecture.

MES DÉMARCHES à portée de clic !

CARTE D'IDENTITÉ
DÉPARTEMENTALE
DU PUY-DE-DÔME

MES DÉMARCHES à portée de clic !

Pour toute information : www.demarches.interieur.gouv.fr

Impression sur A4

QUELQUES RÈGLES ESSENTIELLES DE BON VOISINAGE À RESPECTER POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS

Stop aux BRUITS INUTILES

Tout type de bruit (domestique, culturel, de loisirs...) ne doit pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, une tondeuse... sont autant de nuisances sonores à proscrire systématiquement.

- Bruits de chantier – Sont autorisés : Entre 7h et 20h du lundi au samedi (sauf jours fériés). Exception faite aux interventions d'utilité publique urgentes.
- Appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) ou de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur...) – Sont autorisés :
De 8h à 12h et 14h à 19h du lundi au vendredi
De 9h à 12 et 15h à 19h le samedi
De 10h à 12h les dimanches, jours fériés.

Bien vivre avec LES ANIMAUX

Nuisances sonores

En France, la loi stipule que chaque propriétaire de chien doit faire en sorte que l'aboiement ne perturbe pas la tranquillité du voisinage.

Selon l'article R.1337-7 du code de la santé publique, le tapage diurne ou nocturne est punissable d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Ces bruits qui portent atteinte à la tranquillité du voisinage concernent également les abolements.

Il est interdit de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, susceptibles par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique.

Déjections canines

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections laissées par leurs animaux sur les trottoirs et lieux publics. A cet effet, des sacs sont à votre disposition, en plusieurs lieux de la commune (Vers l'hôtel de ville, vers la rue des Ecoles, sur l'avenue Charles Massot et sur l'Avenue de vals)

Respecter les LIEUX PUBLICS

Balayage des rues – Déneigement

Dans les voies où le balayage et le déneigement ne sont pas assurés par les services municipaux, les propriétaires riverains sont tenus de balayer ou de déneiger devant leur propriété sur une largeur égale à celle du trottoir.

Abandonner des déchets

Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des détritus, sur tout ou partie de la voie publique, bancs, trottoirs (à titre d'illustration : Jeter un papier au sol, vider le cendrier de sa voiture dans le caniveau ou abandonner des déchets sur un banc public).

AU JARDIN aussi il y a des règles

Jardiner sans brûler

Il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels.

Les déchets végétaux de jardinage sont considérés comme des déchets ménagers.

Ils peuvent donc être déposés gratuitement par les particuliers aux 4 déchetteries mises à votre disposition sur la Communauté d'Agglomération :

- Déchetterie de la Pépinière au Puy-en-Velay – Ouverte du Lundi au Samedi de 09h à 12h et de 14h à 17h. Le dimanche de 09h à 12h.
- Déchetterie de Polignac – Ouverte du Lundi au Samedi de 09h à 12h et de 14h à 17h. Le dimanche de 09h à 12h.
- Déchetterie de Sanssac l'Eglise – Ouverte du Lundi au Samedi de 09h à 12h et de 14h à 17h. Le dimanche de 09h à 12h.
- Déchetterie de Saint Germain Laprade - Ouverte du Lundi au Samedi de 09h à 12h et de 14h à 17h. Le dimanche de 09h à 12h.

En cas d'infraction, vous risquez une amende de 4^e classe de 750€. Ces dispositions sont extraites du Règlement sanitaire départemental de Haute-Loire.

Planter sans dépasser

La plantation d'une haie de séparation entre deux propriétés doit respecter les consignes suivantes :

- Une distance minimale de 0,50 m de la ligne séparatrice pour les arbustes ne dépassant pas 2 mètres.
- Une distance minimale de 2 m de la ligne séparatrice pour les arbustes destinés à dépasser 2 mètres.

Plantations le long de voies publiques

L'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

M. Philippe JOUJON
Conseiller Municipal Délégué
Conseiller Communautaire.

VIE MUNICIPALE ET BRÈVES

REMERCIEMENTS APRÈS LE RECENSEMENT



Monsieur Alain ROYET, Maire et l'ensemble du Conseil Municipal remercient Mme Bardin, coordinatrice de l'INSEE, Mme Véronique Bongiraud, coordinatrice communale, ainsi que les 7 agents recenseurs pour le travail qu'ils ont accompli tout au long de la période de recensement sur la commune de Vals près Le Puy.

Remerciements adressés également à plusieurs élus, pour le travail effectué en amont de l'enquête.

Ils remercient chaleureusement les habitants de Vals pour leur accueil : que ce soit pour répondre par écrit au questionnaire, ou par saisie des données internet, chacun s'est prêté aimablement aux consignes données. Quelques réfractaires seulement ont refusé la démarche.

Pour la première fois cette année, la population était invitée à transmettre ses informations à l'INSEE via internet et de nombreux valladiers ont répondu de manière dématérialisée soit 51.60 %.

Dans quelques mois les résultats seront connus. Chaque commune recensée fera ses comptes, ils serviront à mieux connaître sa population officielle (âge, profession, condition de logement,...). Du nombre d'habitants, dépend également la participation de l'Etat au budget communal.

Notre volonté est de faire de Vals une ville où il fait bon vivre.

Danielle MALARTRE,

Elue référente sur le recensement 2018

ANNUAIRE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ SUR LA COMMUNE

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

TAULEMESSE Laurent

54 Avenue de VALS

■ 04 71 05 71 85

VAGGIANI Catherine

MINIER ALLIRAND Emilie

CERISIER Marie

78 Avenue de Vals

■ 04 71 04 29 24

ZAGHIR Youssef

2 bis Avenue Charles MASSOT

■ 04 71 02 25 24

PHARMACIE

Pharmacie PERRAZI

2 ter Avenue Charles MASSOT

■ 04 71 09 21 88

Pharmacie Centre Commercial

GEANT CASINO

La galerie, Avenue Jeanne d'arc

■ 04 71 02 95 92

CHIRURGIEN DENTISTE

KUGEL Hubertus

2 Avenue Charles MASSOT

■ 04 71 02 24 52

ROUX DEPEYRE Christine

2 Avenue Charles MASSOT

■ 04 71 02 24 52

CABINET INFIRMIER

Cabinet Infirmier

FARGETTE Claire

8 rue des artisans

■ 06 20 21 13 13

Cabinet Infirmier TETU Patricia

COURTHALIAC Vanessa

BOIRON Mylène

2 Avenue Charles Massot

■ 04 71 05 67 69

KINÉSITHÉRAPEUTE

AUDRAS Gilles

Avenue Charles MASSOT

■ 04 71 02 29 13

Cabinet

BESSE-BRAEMER-MASSON

66 Avenue de Vals

■ 04 71 02 27 77

ORTHOPTISTE

CHARRETIER Sylvie

49 Avenue de Vals

■ 04 71 02 13 67

PRATICIEN EN HYPNOSE

LIAUTAUD Myriam

■ 06 23 32 70 26

PSYCHOLOGIE PSYCHANALISTE

CRISON Françoise

40 avenue de Vals

■ 04 71 02 74 89

INFORMATION RÉSEAU TUDIP

Suite aux rencontres entre la Commune, les services de la Communauté d'Agglomération et les habitants de Vals, une remise en activité partielle de l'arrêt TUDIP Cité Brioude sur la ligne C est prévue à la rentrée de l'année scolaire 2018/2019.



L e terminus de la ligne C restera au niveau du Chemin d'Eycenac; cependant la Cité Brioude sera desservie sous forme d'arrêt aux horaires suivants (à affiner selon les départs du Chemin d'Eycenac) :

**• 7h15 • 8h20 en période scolaire • 9h40 • 12h35
13h17 • 14h40 • 17h40 en période scolaire**

Un poteau d'arrêt de bus sera mis en place rue Louis Brioude par les services de l'agglomération. Cette modification sera effective à partir de septembre 2018.

M^{me} Danielle MALARTRE, M. Philippe JOUJON, Conseillers Communautaires

CIRCULATION, CODE DE LA ROUTE : RAPPEL DES RÈGLES DE SÉCURITÉ ET DE COURTOISIE

Circuler en centre-ville, même à Vals, n'est pas toujours aisé. Les rues sont parfois étroites, les carrefours encombrés et la réglementation pas toujours respectée, parfois par méconnaissance.

I nous a donc semblé intéressant de faire le point sur des secteurs où la circulation pose au quotidien quelques difficultés et d'apporter des précisions sur la signalisation, qu'elle soit au sol, ou sur des panneaux.



Ceci n'est pas un passage piéton

Il est fréquent de voir des piétons traverser sur ce qu'ils croient être un passage protégé et n'est en réalité qu'un motif (alignement de triangles) destiné à signaler aux automobilistes la présence d'un ralentisseur. C'est le cas particulièrement vers la mairie (voir ci-dessus). Nous ne pouvons qu'encourager ces piétons à faire quelques mètres supplémentaires pour traverser sur de vrais passages protégés.

Rue Saint Benoît , vers la sortie du lotissement du même nom, la chaussée est rétrécie, et il n'est donc pas possible de s'y croiser. Malgré la pose de panneaux de signalisation, certains automobilistes se demandent encore qui a la priorité. Il suffit pour ceci de bien interpréter le panneau représenté sur la photo ci-dessous : la flèche de droite (qui représente le sens de marche de votre véhicule) est rouge, vous devez donc laisser le passage au véhicule venant en face. Pour faire simple : si vous descendez la rue pour aller en direction du centre bourg, vous devez laisser la priorité à l'usager qui remonte la rue en direction du rond point de la route du Carmel.



Ce panneau indique que vous n'avez pas la priorité

Un autre cas prêtant à confusion se trouve au carrefour de la rue Saint Benoît et de la rue des Aubépines, une centaine de mètres avant le croisement avec l'avenue Charles Massot (voir photo ci-après). Ici encore c'est le marquage au sol qui prête à réflexion. La rue Saint Benoît est coupée par un marquage au sol continu d'un côté et pointillé de l'autre. Le but de ce marquage est simplement de montrer qu'il est obligatoire de tourner dans la rue des Aubépines, la rue Saint-Benoît étant en sens interdit (même en marche arrière, ce que certains automobilistes font pourtant pour accéder aux places de parking).

M. Jean-Luc PARREL,
Conseiller Municipal



Carrefour rue des Aubépines rue St Benoît ; je dois tourner à gauche et laisser la priorité aux véhicules venant en face

FINANCES COMMUNALES

A mi-parcours de la période 2016-2020 pour laquelle une stratégie financière a été définie par l'équipe municipale, il est l'heure de dresser un 1^{er} bilan, à partir d'indicateurs de gestion :

L'épargne nette de la commune s'est significativement améliorée par rapport à 2015 et ce notamment grâce à une maîtrise des charges de fonctionnement. L'excédent ainsi dégagé est affecté pour partie à l'investissement.

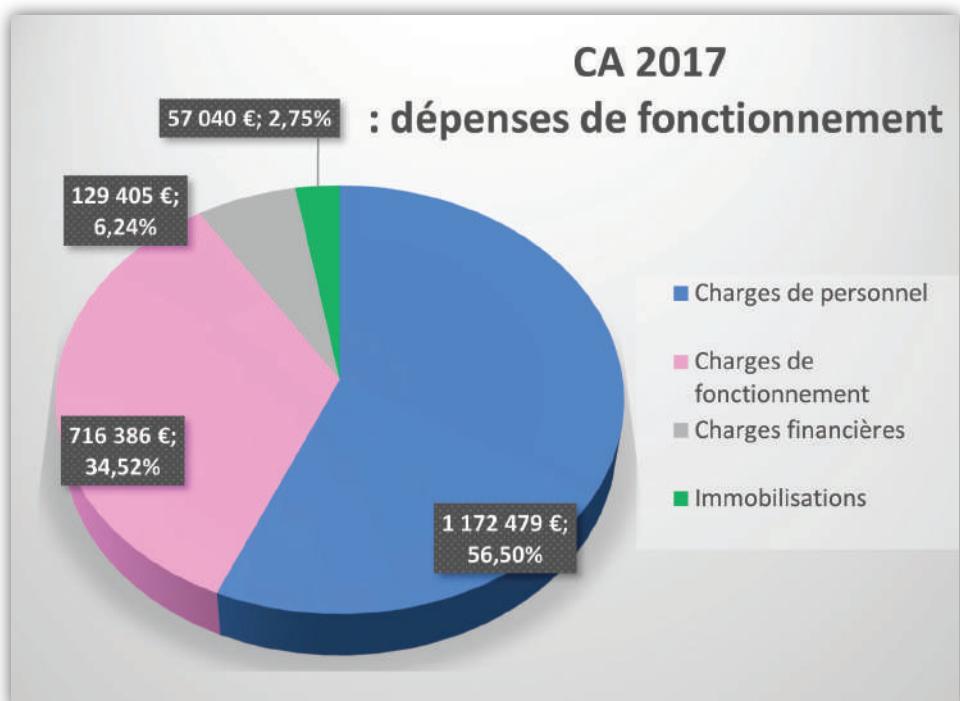
L'autofinancement* est supérieur aux exercices précédents.

* *L'autofinancement résulte du solde positif entre recettes réelles de fonctionnement (RRF) et dépenses réelles de fonctionnement (DRF). Il permet d'assurer le remboursement de l'annuité de la dette (obligation réglementaire) et, pour le surplus, de financer les dépenses d'équipement propres.*

Notre **capacité de désendettement** est de 7 ans (le plafond de sécurité étant fixé à 12 ans pour les communes).

Ces éléments objectifs, nous confortent dans les orientations prises, et donc dans la nécessité de poursuivre les efforts de gestion engagés.

Le budget prévisionnel 2018 a été voté en conseil municipal le 10 avril et se présente ainsi : 4.348.252 euros en investissement avec en particulier la



(CA pour Compte Administratif)

finalisation du pôle multi activités, de l'aménagement de la rue du 8 mai, de la rue Danton ainsi que la poursuite du Projet Urbain Partenarial Secteur Saint Benoit (PUP).

3.192.032 euros en fonctionnement.

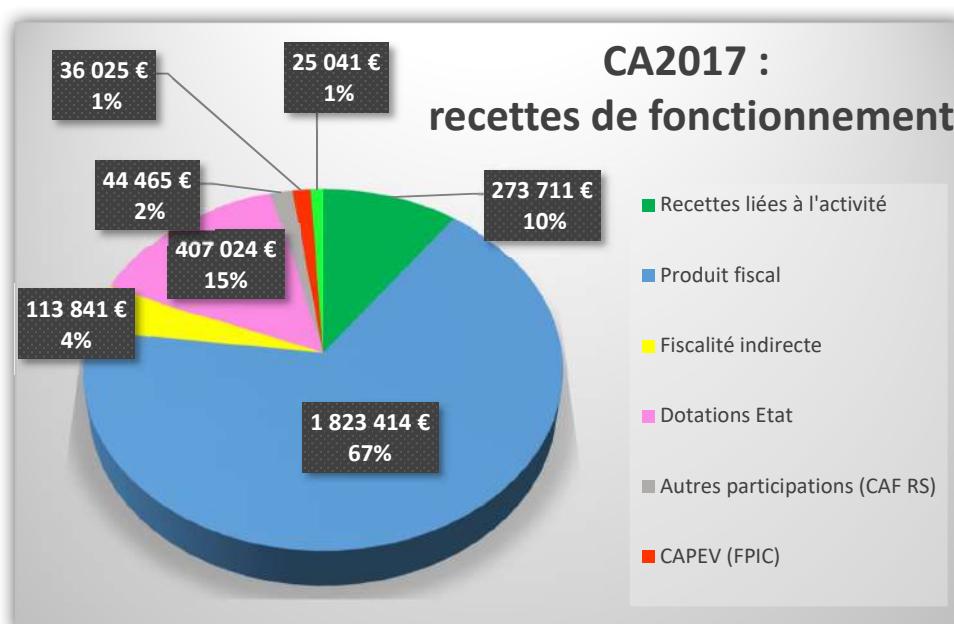
Contexte national : comme toutes les collectivités, ces dernières années, notre commune a dû participer à l'effort de redressement des finances de l'État

(diminution de sa dotation globale de fonctionnement).

La loi de finances pour 2018 a validé la suppression progressive de la taxe d'habitation pour 80% des ménages d'ici 2020. Dans un premier temps, cette baisse sera d'un tiers, son montant devrait être compensé par l'État. Quoiqu'il en soit, la taxe d'habitation perçue par la commune à ce jour représente 46% des recettes des 3 taxes (Taxe Habitation/Taxe Foncière sur le Bâti/Taxe Foncière sur le Non Bâti) alimentant le budget de la collectivité.

La municipalité de Vals près Le Puy a l'ambition de développer son territoire en portant une vision d'avenir, tout en assurant au quotidien ses missions de proximité. La ville s'attache à allier projets de développement et situation financière saine.

M^{me} Françoise DESCOURS ,
Adjointe aux finances



ANIMATIONS ET VIE LOCALE



CÉRÉMONIE DES VŒUX LUNDI 9 JANVIER 2018



Comme chaque année, Monsieur le Maire, accompagné de la municipalité de Vals près le Puy, a présenté ses voeux en présence des élus parlementaires (M. Jean-Pierre VIGIER, Député, M. Laurent DUPLOMB, Sénateur et M. Michel JOUBERT, Président de la Communauté d'Agglomération) et des élus des communes avoisinantes à la population valladière.

ANCIENS COMBATTANTS : COMMÉMORATION DU 19 MARS

Dimanche 18 mars 2018, a été célébrée la Journée Nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des Combats en Tunisie et au Maroc du 19 mars 1962.

A cette occasion, une gerbe a été déposée au Monument aux Morts près de l'église Saint Vozy.



PUB

PUB

ANIMATIONS ET VIE LOCALE

INTERFOLK

A l'occasion du Festival Interfolk, la mairie de Vals près le puy en partenariat avec les associations valladières (Comité de Jumelage, Vals'Avenir, Comité des Fêtes, Les Gapians) vous invite à une soirée repas sous abri, animée par le groupe folklorique du Monténégro, **le Mercredi 18 Juillet 2018 à partir de 18h00** sur l'esplanade du centre culturel André Reynaud. Rencontre entre culture et gastronomie.

M^{me} Elisabeth LYOTARD,
Adjointe à la culture et à la communication





Food Truck de Producteurs

MENU à 13 €
Charcuterie maison
Rôti de porc au thym citronné et miel

Fromage de vache de Pays

Petit pot de crème glacée fermière

Apéritif et Vin non compris

SUR RÉSERVATION AVANT LE 11-07
Permanences les 6-9 et 10 Juillet de 17h à 19h
Ancienne Poste de la Mairie

Règlement par chèque, à l'ordre de l'Association « Vals'Avenir »

Association Vals'Avenir
50 Avenue de l'Europe - 43750 VALS PRES LE PUY.
Renseignements complémentaires : **06 20 45 62 98**

FLASH GYM



Une nouvelle saison s'achève. Pour passer un bon été sans culpabiliser, penser à vous inscrire dès juin à FLASH GYM pour nos cours d'abdo fessiers, step, cardio dance, fit box, gym, fitness, step, le fit'baguettes (pound), Pilates....et ce du lundi au vendredi.

Notre professeure Murielle CRESPY saura vous coacher sur des musiques entraînantes et dans une ambiance conviviale.

FLASH GYM se différencie également en organisant des événements conviviaux avec ses adhérentes afin de créer un esprit de groupe. C'est ainsi que tous les ans nous organisons un repas , une randonnée avec pique-nique et enfin un apéritif de fin de saison où toute la créativité culinaire de nos adhérentes s'exprime !

QUI CONTACTER ?

Nos inscriptions se feront à compter du **15/06/2018**
Alors n'hésitez plus, contactez-nous en envoyant un mail à
anne-marie.leyton@wanadoo.fr



COMITÉ DES FÊTES DE VALS ..

Le Comité des Fêtes, présidé par Mr Régis Bouquet depuis 13 ans, a tenu son assemblée générale le 20 janvier 2018 en présence de Mr Alain ROYET, Maire et Mme Elisabeth Lyotard, adjointe à la culture et à la communication.

Les manifestations organisées tout au long de l'année ont rencontré un réel succès et le bilan est positif.

Le programme pour l'année 2018 est le suivant :

- **Le 24 juin 2018** de 8h à 18h aura lieu le **vide grenier** sur le forum du centre culturel André Reynaud.
Réservations au 04 43 07 62 22 ou 06 34 28 70 12
- **Le 18 juillet 2018** repas Interfolk buvette tenue par le comité des fêtes
- **Le 9 septembre 2018** 4^{ème} édition du **marché de la puériculture**.
Réservations au 04 43 07 62 22 ou 06 34 28 70 12.
- **Du 17 au 23 septembre 2018** cascades avec « **monster show** »
- Début Décembre, participation au **Téléthon**.
- **Le 15 et 16 et décembre 2018** 7^{ème} édition du **marché de Noël**.
Diverses animations seront proposées : maquillage enfants, structure gonflable, promenades en calèche, orgue de barbarie. De nombreux exposants proposeront leurs produits et les visiteurs pourront déguster boissons chaudes et marrons chauds. Ce week-end convivial s'achèvera par un magnifique feu d'artifice.
- Fin décembre spectacle de Noël avec le **cirque Maximum production**.



Voilà une saison encore bien remplie.

Toutes ces manifestations ne pourraient avoir lieu sans l'aide de la municipalité, du service technique, et des nombreux sponsors : Crédit Mutuel, Géant Casino, Tridôme et sans oublier l'investissement de tous les membres du Comité des Fêtes et de leur Président. Merci à tous

Le Président, **M. BOUQUET**

• •

PUB

ASSOCIATION VALS'AVENIR: RÉTROSPECTIVE DU CRU 2018 DU SALON VINIVALS



Le cru 2018, du salon du vin et du terroir de Vals près le Puy a connu un nouveau succès pour l'équipe de Vals'Avenir. Pour sa 8^{ème} édition, les 10 et 11 février 2018 au centre culturel André Reynaud, les visiteurs ont apprécié et découvert, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, les vins de tous les vignobles français et divers produits locaux. Des ateliers de dégustation à l'aveugle étaient proposés par les trois cavistes pour découvrir les différents cépages.

Le salon, c'est une cinquantaine de stand de producteurs en tous genres : vin, whisky, bière, fromage, viande, chocolat... qui accueillent et partagent leur passion avec le visiteur. Pour clore ce week-end, une tombola était proposée en partenariat avec le journal L'EVEIL et les exposants.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous à Vals pour la 9^{ème} édition qui aura lieu les 9 et 10 février 2019.

L'équipe de Vals'Avenir.

QUI CONTACTER ?

M. MONTELLIER Jean Luc
au 06 86 18 03 35

ANIMATIONS ET VIE LOCALE



Une partie du groupe "La Solana" d'Aielo de Malferit

LE COMITÉ DE JUMELAGE : PAELLA AU PRINTEMPS ET DANCES TRADITIONNELLES ESPAGNOLES A L'AUTOMNE : UN PEU PLUS D'AIELO DE MALFERIT À VALS PRÈS LE PUY

APPEL AUX BONNES VOLONTÉS !

Nous recherchons sur la commune de Vals près Le Puy, toutes personnes pouvant héberger 1 ou 2 nuits (12-13 octobre 2018), 1 ou 2 personnes du groupe de danses traditionnelle « La solana » (Pas de repas à prévoir pour les hébergeants, uniquement le petit déjeuner). Vous remerciant infiniment par avance.

Contact 04 71 04 03 90
ou 04 71 02 82 22

Beaucoup d'entre vous ont apprécié la « soirée paella » du 17 mars dernier, un rendez-vous annuel plaisant pour célébrer le plat-référence de la cuisine Espagnole et faire ainsi un clin d'œil à notre ville jumelle, Aielo De Malferit, nichée dans la région de Valence en Espagne.



À NOTER DÉJÀ SUR VOTRE AGENDA !

Beaucoup d'entre vous vont aussi forcément aimer le très beau spectacle de **dances traditionnelles Espagnoles** que nous proposerons à Vals le week-end du **12 et 13 octobre 2018** grâce à la venue exceptionnelle du groupe "La Solana" d'Aielo De Malferit.

Les 28, 29 et 30 avril, une délégation de la mairie d'Aielo de Malferit était reçue à Vals, à l'invitation du comité de jumelage et en présence d'Alain Royet, Maire.

La mise en œuvre du spectacle annoncée pour octobre, auquel est invité le groupe « Les Chibottes », constituera l'une des actions à venir que les deux villes jumelles vont promouvoir côté à côté.

M. Jean-Luc DEBLONDE, Président

ASSOCIATION ARC EN CIEL

L'Association Valladière Arc-en-Ciel offre aux aînés de Vals et de la périphérie qui le souhaitent, l'occasion de se retrouver les mardis et jeudis au Centre Culturel André Reynaud.

Au cours de ces rencontres bi-hebdomadaires pour un après-midi de détente, chaque adhérent peut trouver son bonheur à une table de coinche, de tarot ou de belote mais aussi de jeux de société à la convenance de chacun.

Pour casser la routine et profiter de bons moments de convivialité, il est proposé, au cours de l'année, diverses dégustations :

- la brioche du Téléthon en décembre,
- l'incontournable bûche de Noël avec la mise à l'honneur des adhérents de 80 et 90 ans,
- le partage de la traditionnelle galette des Rois en janvier,
- les bugnes en février.

Pour fêter l'arrivée du printemps, une sortie gourmande a été organisée hors des murs valladiers. Ainsi le 20 mars dernier, le restaurant "Le Viaduc" nous a accueillis pour un excellent repas qui s'est prolongé en tapant le carton, bien au chaud, une bonne partie de l'après-midi.

Avant que chacun ne prenne "ses quartiers d'été", une balade en autocar nous emmène pour une journée de découverte de notre patrimoine.



PUB

ANIMATIONS ET VIE LOCALE

L'US VALS : LE CLUB CONFIRME SON « RENOUVEAU »



Il comporte, toujours, deux équipes séniors qui jouent le haut du tableau et sont en course pour monter en division supérieure.



L'école de foot, pour nos bambins allant de 6 ans à 10 ans, continue de se développer avec de très bons retours des différents plateaux auxquels ils participent **avec leurs magnifiques maillots vert-fluo**. La bonne ambiance règne en maître les mercredis après-midi dès 14h30 et les samedis sur les nombreux plateaux, ce qui permet au club de voir son effectif « enfants » grandir d'année en année.

Il n'est pas trop tard pour venir s'inscrire, aussi bien en section enfant qu'en section senior. Nous avons aussi, pour ceux qui le souhaitent, une section « vétérans » qui jouent tous les samedis soirs. **Le club cherche des bénévoles et des arbitres**. Si tu as envie de faire partie de notre beau projet, n'hésites pas à nous contacter.

Nous souhaiterions :

- Créer une troisième équipe senior : si tu as envie de venir jouer dans une bonne ambiance, cette équipe est faite pour toi !
- Développer notre école de foot afin que nos jeunes valladiers puissent s'épanouir footballistiquement dans un contexte familial.



PLATEAUX DU SAMEDI 7 AVRIL 2018



Les U6-U7 à Lavoûte



Les U8-U9 au Puy

INFOS PRATIQUES

- **Contact Seniors :**
LEDDA Vincent au **06 70 46 66 06**
- **Responsable Juniors :**
LEPINAY David au **06 17 25 45 96**
- **Président :**
CHENEVOTOT Julien **06 50 39 39 59**

Vous pouvez également nous rencontrer lors des entraînements sur le stade Bernard FAURE **les mercredis dès 14h30 pour les enfants** et **les vendredis de 19h00 à 21h00 pour les adultes**.

ASSOCIATION VALS EN FORME

LA MARCHE NORDIQUE FAIT DES HEUREUX



Depuis 2 ans une section « marche nordique » s'est créée au sein de l'association Vals-en-forme. Elle comprend 21 adhérents.

La marche nordique est une activité sportive qui se déroule dans la nature. Elle permet de faire travailler de manière non traumatisante 90 % des muscles du corps grâce à l'utilisation de bâtons spécifiques qui sollicitent à la fois les muscles des bras, du dos en plus des jambes. Elle développe la capacité cardio-respiratoire, l'équilibre et la coordination.

Le groupe est encadré par deux bénévoles, Dany et Roland, qui ont suivi une formation spécifique. Leur compétence technique et pédagogique et leur patience bienveillante ont conquis tous les participants. C'est avec grand plaisir que tous se retrouvent très fidèlement chaque lundi après-midi pour une marche de 2 à 3 heures à un rythme soutenu, sans oublier le quart d'heure d'échauffement et celui d'étirement à la fin, et ce quel que soit le temps.

Pour la saison 2018 / 2019, Dany et Roland proposent de démarrer un nouveau groupe les vendredi matin (9h30 – 11h30) avec des débutants, à condition qu'il y ait un minimum de 15 inscrits. Si cela vous tente n'hésitez plus ; venez vous renseigner et vous inscrire dès le mois de juin au Centre Culturel André REYNAUD (voir dates ci-contre).



INSCRIPTIONS aux cours de gym et aux différents types de randonnées

Dès le 1^{er} juin vous pourrez trouver sur notre site internet

- Une fiche donnant toutes les informations des jours, heures et tarifs des différentes activités proposées
- Une demande d'inscription à imprimer, remplir et rapporter avec l'ensemble des pièces nécessaires à l'une des permanences ci-dessous dans le hall du centre culturel de Vals : **durant la semaine du 11 au 15 juin, au début de chaque cours de gym, ensuite le mardi 4 septembre et le vendredi 7 septembre, de 8h45 à 11h30.**

TELETHON 2017



Ce année encore, la commune de Vals près Le Puy s'est beaucoup impliquée dans la préparation du Téléthon.

Grâce à l'action de très nombreux bénévoles, au soutien de nos partenaires et à l'appui de la population, un chèque de 9.078,00€ a été remis au représentant départemental de l'Association Française contre les Myopathies (AFM).

Il s'agit du troisième meilleur score réalisé par notre commune en 17 éditions.

Un grand merci à tous !

M. Joël CORTES
Adjoint aux affaires associatives,
scolaires et sportives

ANIMATIONS ET VIE LOCALE

RÉUNION DES BÉNÉVOLES POUR LES 15KM ET LE GRAND TRAIL DE ST JACQUES



L'équipe municipale avait convoqué le mardi 20 mars les adhérents des multiples associations Valladières pour recenser les aides potentielles en vue de deux grandes manifestations sportives du bassin du Puy qui traverseront la commune de Vals le 1^{er} mai pour les 15km et le 9 juin pour le grand trail de St Jacques.

La mairie remercie la forte implication des bénévoles qui permet d'animer la vie de la commune et de la rendre dynamique (journée de l'environnement en avril, repas du terroir en juillet pour l'ouverture du festival d'Interfolk, ect).

Si vous souhaitez venir en renfort à l'association, vous pouvez vous faire connaître auprès de la mairie au 04.71.05.77.77.

Bon été et à l'an prochain.

M^{me} Béatrice IMBERT, Conseillère municipale.

A NOTER DANS VOS AGENDAS

Le spectacle
"Chanter en 14"
aura lieu à Vals le
samedi 10 novembre
à 20h30

pour la fin du centenaire de
la guerre de 14-18.

Spectacle avec Didier Perre,
chant, textes et cabrette et
Véronique Soignon,
accordéon classique

HOMMAGE À ROSE MATHIEU

Rose nous a quittés le 24 décembre à l'aube de son 70^{ème} anniversaire.

Nous nous sommes retrouvés nombreux à Saint-Pierre-Duchamp pour lui rendre un dernier hommage.

A Vals, Rose s'est beaucoup investie avec les visiteuses de notre commune, à l'association de gym où elle a assuré le secrétariat de nombreuses années .

Avec « Vals autrefois », Rose a retracé l'histoire de Vals durant la Grande Guerre avec de nombreux documents. Ceux-ci sont à la disposition des valladiers à la médiathèque municipale et bientôt sur le site Internet de la commune

Merci à Rose



PUB

PUB

TRAVAUX & ENVIRONNEMENT



JOURNÉE ENVIRONNEMENT SAMEDI 14 AVRIL 2018

Merci à la soixantaine d'amoureux de « dame nature », associations valladières, associations de pêche du bassin du puy, valladiers, élus et partenaires, qui comme chaque année ont donné une journée de leur temps, pour le nettoyage de printemps : cours d'eau, zone commerciale, décharges sauvages, débroussaillage dans la vallée du Dolaizon. A cette occasion, des bennes pour encombrants étaient mises à disposition tout le week-end par la Société Vacher de Polignac.

L'objectif est atteint.

Un grand merci à nos partenaires : GEANT, McDonald's, TINEL et la cuisine de l'ESAT de Vals, qui ont permis à une cinquantaine d'écocitoyens de passer un moment agréable autour du repas.

Les efforts sont récompensés, cette année, c'est une tonne environ d'encombrants (moins de gros électroménagers) qui a été collectée. Nous poursuivrons cette action l'année prochaine avec le même enthousiasme.

M. Max HUGUENIN, Adjoint à l'urbanisme



PUB

PUB

TRAVAUX & ENVIRONNEMENT

PÔLE MULTI-ACTIVITÉS : LE CHANTIER DU MANDAT

La construction du Pôle Multi-Activités se déroule conformément au planning prévisionnel, en dépit des conditions météorologiques difficiles de cet hiver. Vous trouverez ci-dessous une chronologie des travaux déjà réalisés depuis le dernier Echo des Chibottes.

Janvier 2018 :

Le chantier entre dans sa phase de gros œuvre après le terrassement effectué en fin d'année 2017 et l'installation des cabanes de chantier, des sanitaires et de la grue. Avec l'intervention de l'entreprise de maçonnerie, les différents espaces prennent forme à partir du coulage des fondations. Suite au coulage de la dalle de la zone « cantine et associations », les élévations des murs ont démarré.



Février 2018 :

La météo complique la tâche des ouvriers avec plus de 30 jours comptabilisés en intempéries (neige ou températures trop basses pour le béton). Malgré tout, le chantier se poursuit et des essais sont réalisés au niveau des fenêtres et du bardage. Les ouvriers profitent des jours plus cléments pour finir les murs du rez-de-chaussée.



Mars 2018 :

Ce mois de mars voit l'arrivée de conditions météorologiques plus favorables à la poursuite des travaux du Pôle Multi-Activités. Après la fin des murs porteurs du rez-de-chaussée, la dalle du 1^{er} étage est coulée et les élévations des murs du 2^{ème} étage commencent. En parallèle, on assiste à la préparation du dallage de la salle polyvalente et de l'espace d'accueil.



Avril 2018 :

Les élévations des murs du 2^{ème} étage se terminent, et la dalle de la salle polyvalente est coulée. Depuis le début du chantier, la commune insiste pour que la sécurité de tous et particulièrement celle des enfants de l'école soit maximale, c'est pourquoi le préau de l'école maternelle a été démolie pendant les vacances scolaires. Cela va permettre le passage des réseaux humides et la création du trottoir.

Les prochaines étapes consistent à mettre le premier bâtiment hors d'eau. Le second oeuvre interviendra au fur et à mesure de l'avancement du chantier pour une ouverture prévue à la rentrée 2018.



Il est rappelé que vous pouvez joindre M. Hugo ODIER en mairie pour toute question relative à ce projet et à sa mise en œuvre.

M. Marc BOLEA

Adjoint aux travaux



TRAVAUX & ENVIRONNEMENT

LE CHANTIER D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU 8 MAI 1945

Les travaux de ré-aménagement de la rue du 8 Mai 1945 ont débuté courant février.

La Direction de l'Eau et de l'Assainissement a repris l'ensemble des réseaux humides sur le secteur. L'entreprise chargée des travaux a également préparé le terrain avec la mise en place des gaines pour l'enfouissement des réseaux secs.



En effet, conformément à nos orientations, les travaux de réfection de voirie dans la Commune s'accompagnent de l'enfouissement des réseaux de basse tension et de telecom. Dans la continuité de l'avenue de Vals et l'avenue Charles Massot les années précédentes, les éclairages publics de la rue du 8 Mai et de la rue Francisque Enjolras vont également être totalement remplacés. Des lampes LED ont été privilégiées afin de réaliser des économies d'énergie.

Le projet améliore de manière conséquente l'espace réservé aux piétons avec la création de trottoirs supplémentaires conformes aux normes d'accessibilité. De plus, afin d'améliorer la fluidité et la sécurité de la circulation, le feu de signalisation va être décalé d'une dizaine de mètres sur la rue Francisque Enjolras, au croisement avec l'avenue de Vals.

Les travaux d'aménagement de la voirie ont commencé le 26 mars et ont duré 1 à 2 mois.

M. Marc BOLEA
Adjoint aux travaux



PUB

PUB

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

Thomas Baptiste Alfred MURATI VIALLE
né le 3 décembre 2017 à Firminy

Nathan Léon ARZALIER
né le 15 décembre 2017 à Le Puy-en-Velay

Miyah Christelle Noémie PIERRE
née le 15 janvier 2018 à Le Puy-en-Velay

Théo Maël MOREL
né le 10 février 2018 à Le Puy-en-Velay

Elisa Ghislaine Annie WAUCQUIER
née le 27 février 2018 à Le Puy-en-Velay

Léna TEMPERE
née le 3 mars 2018 à Le Puy-en-Velay

Assil EL HIRI
né le 14 mars 2018 à Le Puy-en-Velay



MARIAGES

Cédric Bernard AUGEYRE et Fabienne Marie Brigitte ABRIAL
le 2 décembre 2017 à Vals près Le Puy

Pauline Pascaline Philippine MALLET et Adnane EL ADDOULI,
le 10 mars 2018 à Vals près Le Puy



DÉCÈS ET

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

Simone Ginette AINOUX épouse SAVEL,
décédée le 10 Novembre 2017 à Le Puy-en-Velay

Marie Antoinette BÉRARD veuve NAVARRO,
décédée le 15 novembre 2017 à Vals-près-Le Puy

Ginette Victoria BRUCHET veuve PARAT,
décédée le 21 novembre 2017 à Le Puy-en-Velay

Andrésie Eugénie ROUX veuve BONHOMME,
décédée le 1^{er} décembre 2017 à Le Puy-en-Velay

Michel DEILLER,
décédé le 7 décembre 2017 à Le Puy-en-Velay

Sophie GIRARD,
décédée le 21 décembre 2017 à Le Puy-en-Velay

Rose Marie Noëlle MATHIEU,
décédée le 24 Décembre 2017 à Le Puy-en-Velay

Cécile Thérèse NGUYEN-BAN,
décédée le 31 décembre 2017 à Vals près Le Puy

Jean Claude Gabriel CHANDÈS,
décédé le 3 Janvier 2018 à Vals près Le Puy

Alain Antoine KUNTGEN,
décédé le 16 Janvier 2018 à Le Puy-en-Velay

Joseph Léon RICHIER,
décédé le 19 Janvier 2018 à Le Puy-en-Velay

Bartolmé JANER-SALAS,
décédé le 24 Janvier 2018 à Vals-près-Le Puy

Georgette Pierrette Antoinette ISSARTEL,
décédée le 26 Janvier 2018 à Vals près Le Puy

Marcelle Marguerite TRESCARTE veuve DELDON,
décédée le 23 février 2018 à Vals près Le Puy

Rosa Francine RAVEL veuve GIRAUD,
décédée le 28 février 2018 à Vals près Le Puy

Denis, André PIGNOL,
décédé le 5 mars 2018 à Vals près Le Puy

Jeannine Emilienne DESSERT veuve MICHAUD,
décédée le 19 Mars 2018 à Pradelles

Georgette Julia Virginie DESCOURS épouse ISSARTEL,
décédée le 30 Mars 2018 à Vals près Le Puy

Michel Elie ROCHE,
décédé le 31 Mars 2018 à Le Puy-en-Velay

PUBS